DEPARTEMENT de l'AUDE

Arrondissement de CARCASSONNE

Domaine : 7

Sous-domaine : 7-1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

2021D0014

DE VILLESEQUELANDE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021

Le Conseil Municipal de la commune de VILLESEQUELANDE, légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Alphonse MARTIN, Adjoint au Maire doyen d'âge

Présents : Estelle TORRESAN – Jean-Marie DEDIES – Alphonse MARTIN – Candice BERSOT – Laurent DENAT – Carole EYCHENNE - Nicolas FERRIE – Jean JULIA – Stéphane LAMBOUR – Cédric MAZEROLLES – Elodie PINO – Caroline SABLAYROLLES – Céline TOURON

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13
Pour : 13 Contre : 0
Convocation du CM en date du : 31/03/2021
Affichage en date du 31/03/2021

Formant le quorum des membres présents en exercice conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 portant diverses mesures de gestion à la crise sanitaire COVID 19

Absent: Aurélien TURCHETTO

Excusé : Stéphane GUERIN

Procurations : -
Secrétaire de séance : Laurent DENAT

Objet :

Approbation du compte administratif 2020 : budget principal M14

Monsieur Alphonse MARTIN, adjoint au Maire, doyen d'âge, donne présentation du compte administratif 2020 du budget principal M14 qui s'établit comme suit :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	679 796,54	G	757 467,03
	Section d'investissement	B	134 233,12	H	159 520,52
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	40 225,75 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	43 070,59 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	857 100,25	= G+H+I+J	957 213,30
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	4 153,71	L	939,84
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	4 153,71	= K+L	939,84
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	679 796,54	= G+I+K	797 692,78
	Section d'investissement	= B+D+F	181 457,42	= H+J+L	160 460,36
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	861 253,96	= G+H+I+J+K+L	958 153,14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211104377-20210408-2021D0014-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/04/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif 2020 du budget principal M14 présentant **un déficit de fonctionnement cumulé de 117.896,24 €uros et un déficit d'investissement cumulé de 17.783,19 €uros**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.
La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

LE PRESIDENT
Alphonse MARTIN

MAIRIE DE VILLESEQUE-AUDE (Aude)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211104377-20210408-2021D0014-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/04/2021

DEPARTEMENT de l'AUDE

Arrondissement de CARCASSONNE

Domaine : 7

Sous-domaine : 7-1

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Pour : 14 Contre : 0

Convocation du CM en date du : 31/03/2021
Affichage en date du 31/03/2021

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

2021D0015

DE VILLESEQUELANDE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021

Le Conseil Municipal de la commune de VILLESEQUELANDE, légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Aurélien TURCHETTO, Maire de VILLESEQUELANDE ;

Présents : Estelle TORRESAN – Jean-Marie DEDIES – Alphonse MARTIN – Candice BERSOT – Laurent DENAT – Carole EYCHENNE - Nicolas FERRIE – Jean JULIA – Stéphane LAMBOUR – Cédric MAZEROLLES – Elodie PINO – Caroline SABLAYROLLES – Céline TOURON

Formant le quorum des membres présents en exercice conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 portant diverses mesures de gestion à la crise sanitaire COVID 19

Absent:: /

Excusé : Stéphane GUERIN

Procurations : /

Secrétaire de séance : Laurent DENAT

Objet :

Approbation du compte de gestion de l'année 2020 du budget principal M14 dressé par Madame Katia BOULARD, Receveur municipal

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats et le compte de gestion dressé par le Receveur municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à réaliser,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2020,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant .....

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1er janvier au 31 décembre 2020** y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° statuant sur l'exécution du **budget principal M14 de l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211104377-20210408-2021D0015-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/04/2021

Le Conseil Municipal, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.
La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

LE MAIRE
Aurélien TURCHETTO

MAIRIE DE VILLESEQUELANDE (Aude)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211104377-20210408-2021D0015-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/04/2021

DEPARTEMENT de l'AUDE

Arrondissement de CARCASSONNE

Domaine : 7

Sous-domaine : 7-1

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Pour : 14 Contre : 0

Convocation du CM en date du : 31/03/2021
Affichage en date du 31/03/2021

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

2021D0016

DE VILLESEQUELANDE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021

Le Conseil Municipal de la commune de VILLESEQUELANDE, légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Aurélien TURCHETTO, Maire de VILLESEQUELANDE ;

Présents : Estelle TORRESAN – Jean-Marie DEDIES – Alphonse MARTIN – Candice BERSOT – Laurent DENAT – Carole EYCHENNE - Nicolas FERRIE – Jean JULIA – Stéphane LAMBOUR – Cédric MAZEROLLES – Elodie PINO – Caroline SABLAYROLLES – Céline TOURON

Formant le quorum des membres présents en exercice conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 portant diverses mesures de gestion à la crise sanitaire COVID 19

Absent:: /

Excusé : Stéphane GUERIN

Procurations : /

Secrétaire de séance : Laurent DENAT

Objet :

Affectation du résultat de fonctionnement 2020 : budget principal M14

Le Conseil Municipal,

statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal de l'exercice 2020,

– constate que le compte administratif 2020 fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 117.896,24 €uros,

– décide de répartir comme suit la somme de 117.896,24 €uros

> **110.000,00 € au financement des dépenses d'investissement** (article 1068 au budget primitif 2021)

> **7.896,24 € repris à l'article 002 en recette de fonctionnement du budget primitif 2021**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.
La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

LE MAIRE
Aurélien TURCHETTO

MAIRIE DE VILLESEQUELANDE (Aude)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211104377-20210408-2021D0016-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/04/2021

DEPARTEMENT de l'AUDE

Arrondissement de CARCASSONNE

Domaine : 7

Sous-domaine : 7-1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

2021D0017

DE VILLESEQUELANDE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021

Le Conseil Municipal de la commune de VILLESEQUELANDE, légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Alphonse MARTIN, adjoint au Maire, doyen d'âge

Présents : Estelle TORRESAN – Jean-Marie DEDIES – Alphonse MARTIN – Candice BERSOT – Laurent DENAT – Carole EYCHENNE - Nicolas FERRIE – Jean JULIA – Stéphane LAMBOUR – Cédric MAZEROLLES – Elodie PINO – Caroline SABLAYROLLES – Céline TOURON

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13
Pour : 13 Contre : 0

Formant le quorum des membres présents en exercice conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 portant diverses mesures de gestion à la crise sanitaire COVID 19

Convocation du CM en date du : 31/03/2021
Affichage en date du 31/03/2021

Absent:: Aurélien TURCHETTO

Excusé : Stéphane GUERIN

Procurations : /

Secrétaire de séance : Laurent DENAT

Objet : **Approbation du compte administratif 2020 : budget annexe Halte Romaine**

Monsieur Alphonse MARTIN, Adjoint au Maire, doyen d'âge, donne présentation du compte administratif 2020 du budget annexe « Halte Romaine » qui s'établit comme suit :

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	20.663,11	G	22.677,47
	Section d'investissement	B	54.500,00	H	3 294,39
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	8.282,40 (si déficit) 0,00	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	33.427,31 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	116.872,82	=G+H+I+J	25.971,86
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00 0,00	L	58.080,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	0,00 0,00	=K+L	58.080,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	28.945,51	=G+I+K	22.677,47
	Section d'investissement	=B+D+F	87.927,31	=H+J+L	64.374,39
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	116.872,82	=G+H+I+J+K+L	84.051,86

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211104377-20210408-2021D0017-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe « Halte Romaine » présentant un **déficit de fonctionnement cumulé de 6.268,04 € et un déficit d'investissement cumulé de 84.632,92 €**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.
La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

LE MAIRE
Alphonse MARTIN

MAIRE DE VILLEPINQUELANDE (Aude)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211104377-20210408-2021D0017-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/04/2021

DEPARTEMENT de l'AUDE

Arrondissement de CARCASSONNE

Domaine : 7

Sous-domaine : 7-1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

2021D0018

DE VILLESEQUELANDE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021

Le Conseil Municipal de la commune de VILLESEQUELANDE, légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Aurélien TURCHETTO, Maire de VILLESEQUELANDE ;

Présents : Estelle TORRESAN – Jean-Marie DEDIES – Alphonse MARTIN – Candice BERSOT – Laurent DENAT – Carole EYCHENNE - Nicolas FERRIE – Jean JULIA – Stéphane LAMBOUR – Cédric MAZEROLLES – Elodie PINO – Caroline SABLAYROLLES – Céline TOURON

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Pour : 14 Contre : 0

Convocation du CM en date du : 31/03/2021
Affichage en date du 31/03/2021

Formant le quorum des membres présents en exercice conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 portant diverses mesures de gestion à la crise sanitaire COVID 19

Absent:: /

Excusé : Stéphane GUERIN

Procurations : /

Secrétaire de séance : Laurent DENAT

Objet :

Approbation du compte de gestion de l'année 2020 du budget annexe Halte Romaine dressé par Madame Katia BOULARD, Receveur municipal

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats et le compte de gestion dressé par le Receveur municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à réaliser,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2020,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant .....

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1er janvier au 31 décembre 2020** y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° statuant sur l'exécution du **budget annexe « Halte Romaine » de l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Observation

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211104377-20210408-2021D0018-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/04/2021

Le Conseil Municipal, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.
La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

LE MAIRE
Aurélien TURCHETTO

MAIRIE DE VILLESEQUELANDE (Aude)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211104377-20210408-2021D0018-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/04/2021

DEPARTEMENT de l'AUDE

Arrondissement de CARCASSONNE

Domaine : 7

Sous-domaine : 7-5

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

2021D0019

DE VILLESEQUELANDE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021

Le Conseil Municipal de la commune de VILLESEQUELANDE, légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Aurélien TURCHETTO, Maire de VILLESEQUELANDE ;

Présents : Estelle TORRESAN – Jean-Marie DEDIES – Alphonse MARTIN – Candice BERSOT – Laurent DENAT – Carole EYCHENNE - Nicolas FERRIE – Jean JULIA – Stéphane LAMBOUR – Cédric MAZEROLLES – Elodie PINO – Caroline SABLAYROLLES – Céline TOURON

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Pour : 14 Contre : 0

Formant le quorum des membres présents en exercice conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 portant diverses mesures de gestion à la crise sanitaire COVID 19

Convocation du CM en date du : 31/03/2021
Affichage en date du 31/03/2021

Absent:: /

Excusé : Stéphane GUERIN

Procurations : /
Secrétaire de séance : Laurent DENAT

Objet :

Subventions aux associations 2021 = 1ère tranche

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter comme suit les subventions aux associations pour l'année 2021

Désignation des associations	Montant alloué
FNACA Comité du territoire d'Alzonne	100,00 €
Club des Ainés Ruraux	100,00 €
Syndicat des chasseurs et propriétaires de Villesèquelande	100,00 €
Comité des fêtes	3 000,00 €
Les Pescadous du Fresquel	100,00 €
Association Sportive Scolaire	3 000,00 €
Les Chevaliers de l'Ormeau	500,00 €
Association AVEC	300,00 €
Foyer d'Education Populaire de Villesèquelande	1 500,00 €
TOTAL	**8 700,00 €**

– dit que les crédits sont ouverts à l'article 6574 du budget principal 2021

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.
La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

LE MAIRE
Aurélien TURCHETTO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211104377-20210408-2021D0019-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/04/2021

DEPARTEMENT de l'AUDE

Arrondissement de CARCASSONNE

Domaine : 7

Sous-domaine : 7-5

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13
Pour : 13 Contre : 0

Convocation du CM en date du : 31/03/2021
Affichage en date du 31/03/2021

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

2021D0020

DE VILLESEQUELANDE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021

Le Conseil Municipal de la commune de VILLESEQUELANDE, légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Aurélien TURCHETTO, Maire de VILLESEQUELANDE ;

Présents : Estelle TORRESAN – Jean-Marie DEDIES – Alphonse MARTIN – Candice BERSOT – Laurent DENAT – Nicolas FERRIE – Jean JULIA – Stéphane LAMBOUR – Cédric MAZEROLLES – Elodie PINO – Caroline SABLAYROLLES – Céline TOURON

Formant le quorum des membres présents en exercice conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 portant diverses mesures de gestion à la crise sanitaire COVID 19

Absent: : Carole EYCHENNE

Excusé : Stéphane GUERIN

Procurations : -

Secrétaire de séance : Laurent DENAT

Madame Carole EYCHENNE, étant concernée, quitte la salle et ne prend pas part au vote de cette délibération

Objet :

Subventions aux associations 2021 = 2ème tranche

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter comme suit la subvention à l'association de pétanque « Roule ta bille » pour l'année 2021

Désignation des associations	Montant alloué
Roule ta bille	500,00 €
TOTAL	**500,00 €**

– dit que les crédits sont ouverts à l'article 6574 du budget principal 2021

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.
La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

LE MAIRE
Aurélien TURCHETTO

MAIRIE DE VILLESEQUELANDE (AUDE)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211104377-20210408-2021D0020-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/04/2021